

Infirmier HES Infirmière HES

Informations générales
sur le stage
de l'année préparatoire
et la maturité spécialisée
2010-2011
de la HEdS Fribourg

www.heds-fr.ch



Table des matières

1. Préambule	2
1.1. Qu'est-ce qu'une compétence ?	2
1.2. Qu'est-ce qu'une situation ?.....	3
2. Organisation des périodes de formation pratique	3
2.1. Organisation de la semaine	3
3. Absences durant le stage	4
4. Evaluation des compétences.....	5
5. Evaluation du stage de l'année préparatoire.....	5
6. Réalisation des technologies de soins infirmiers	6
7. Références bibliographiques	6

1. Préambule

Les périodes de stage dans les terrains d'exercice professionnel constituent une partie importante de la formation.

Les stages pratiques sont sources d'apprentissages utiles à la formation clinique, la formation relationnelle, technique et gestuelle.

Les ateliers, les laboratoires pratiques, les séminaires font également partie de la formation pratique.

La pratique réflexive implique la réflexion dans et sur l'action. L'alternance est un moyen privilégié de la développer, en confrontant les différents acteurs concernés par la formation et la profession.

Le but prioritaire des stages est de permettre à l'étudiante ou l'étudiant, par la mise en situations, de développer les compétences professionnelles.

1.1. Qu'est qu'une compétence ?

Une compétence effective est le résultat de la mobilisation, de la sélection, de la coordination, de la mise en œuvre des ressources utiles et de leurs nombreux ajustements pour le traitement d'une situation ou d'une famille de situations.

Les ressources sont de nature cognitive, affective, sociale et contextuelle. Le traitement d'une situation doit être socialement acceptable.

Une compétence suppose, au-delà du traitement efficace, que le sujet pose un regard critique sur les résultats de ce traitement (analyse des éléments considérés, réflexion sur les ressources mobilisées).

Une compétence est donc construite, située, réflexive et temporairement viable.

Les situations sont d'une part source de compétences car elles permettent de les construire et, d'autre part, critères de compétences car elles en testent l'efficacité.

1.2. Qu'est qu'une situation ?

Une situation professionnelle est la rencontre singulière et toujours renouvelée entre un professionnel (étudiant-e) et un tiers (personne soignée et son entourage, etc., membre de l'équipe disciplinaire ou multidisciplinaire) dont l'objet est toujours à construire. En fin d'année préparatoire, les situations évaluées sont des situations de soins.

Par exemple :

"Un matin, j'entre dans une chambre à quatre lits. Je me dirige vers une dame de 75 ans pour réaliser une prise de sang. Cette dame est angoissée, elle a très mal dormi la nuit"...

Pour traiter avec succès cette situation, l'infirmière ou l'infirmier mobilise, toujours en fonction du contexte particulier :

- des ressources cognitives en sciences biomédicales, humaine et infirmières
- des ressources psychomotrices (localiser, palper, piquer, prélever, installer, etc.)
- des ressources sociales (informer, rassurer, obtenir la collaboration, etc.)
- des ressources affectives (maîtrise de l'émotion, avoir une présence de qualité, etc.)

Si l'on se réfère à l'exemple ci-dessus, la situation est bien la rencontre entre ces deux personnes dans leur contexte avec pour l'infirmière ou l'infirmier, entre autres, le projet de prélever du sang.

2. Organisation des périodes de formation pratique

Les étudiants et étudiantes ont congé, en principe, les samedis et dimanches ainsi que les jours fériés en vigueur dans le canton où se déroule la période de formation pratique.

Les horaires au-delà de vingt heures sont possibles dans une perspective d'apprentissage pour autant que l'encadrement par du personnel diplômé soit garanti.

Les étudiant-e-s peuvent apprendre en stage des connaissances, actes ou attitudes non encore enseignés à l'école, moyennant un encadrement pédagogique et professionnel garantissant la sécurité et l'adéquation entre la complexité des soins, l'expérience et la compétence de l'étudiant-e.

Les informations concernant l'année préparatoire et le stage sont accessibles sur le site : www.heds-fr.ch -> Bachelor -> Formation pratique.

Les informations administratives et les offres de formation sont sur l'intranet : www.heds-fr.ch sous formation pratique

2.1. Organisation de la semaine

L'étudiant-e réalise des activités professionnelles cinq jours par semaine. Durant la semaine, l'équivalent d'un jour est réservé et organisé de la manière suivante :

- Quatre heures sont octroyées à l'étudiant-e et sont planifiées par le lieu de pratique. L'étudiant-e dispose de ce temps pour son processus d'apprentissage (intégration des apprentissages, approfondissement des connaissances en lien avec les situations rencontrées, etc.). En principe, l'étudiant reste sur le lieu de pratique (si les conditions pour accomplir ces activités le permettent). L'organisation de ces quatre heures (1 x 4 heures, 2 x 2 heures ou 4 x 1 heure) dépend des nécessités du contexte de l'unité et des besoins d'apprentissage de l'étudiant-e.
- Quatre heures sont réservées au travail d'intégration, de développement de la compétence réflexive et d'enseignement clinique avec la praticienne formatrice (ci après PF). L'objectif est l'articulation pratique/théorie et le partage des composantes de la profession. Cette séance peut être organisée de manière individuelle ou pour un groupe d'étudiants.

Ces heures sont organisées de manière régulière avec les différentes partenaires et sont inscrites dans le plan de travail.

Une rencontre entre le ou la PF, le ou la professeur-e et l'étudiant-e pour définir le contrat pédagogique tripartite a lieu, idéalement, durant la première semaine de la période de formation pratique. A la fin de la période, un bilan de ce contrat pédagogique tripartite a lieu avec les mêmes partenaires.

3. Absences durant le stage

Modalités

En cas d'absence jusqu'à 3 jours, l'étudiant-e avertit le lieu de stage ainsi que l'enseignant ou l'enseignante si une rencontre est prévue.

Dès 4 jours continus d'absence, l'étudiant-e fait parvenir un certificat médical à la conseillère aux études.

Remédiation

Pour les absences dont la durée est supérieure à 20 % du temps total de stage, la répétition du stage est exigée. La répétition du stage a lieu, en principe, dans le même type de lieu que la période non validée.

4. Evaluation des compétences

Dans une évaluation des compétences, les activités effectivement réalisées déterminent les compétences mises en oeuvre, donc les compétences évaluables.

En effet, seule la situation donne les critères de réussite de la compétence; ces critères sont issus de tous les éléments de la situation, ils doivent être contextualisés et ne sont pas significatifs à priori.

En ce sens, dans l'exemple cité précédemment, lors de la réalisation de la prise de sang, c'est toute l'activité qui doit être réussie et pas uniquement la tâche (avoir réussi à prélever du sang).

Le document "*Evaluation des compétences, année préparatoire/modules complémentaires*" est la référence pour l'évaluation du stage.

La maîtrise de la compétence est évaluée sur la base de son intitulé; les géronatifs donnent des indices permettant d'illustrer en quoi la compétence est maîtrisée, car ils sont des ressources potentiellement mobilisables pour réussir l'activité.

5. Evaluation du stage de l'année préparatoire

Elle est réalisée au moyen du document "*Evaluation des compétences, année préparatoire/modules complémentaires*".

Au terme de l'année préparatoire, toutes les compétences doivent être validées.

La validation du stage est divisé en deux temps distincts :

- une première partie mène à une évaluation formative de l'atteinte des compétences avec proposition de remédiation
- une deuxième partie menant à l'évaluation sommative attestant l'acquisition des compétences attendues.

L'appréciation Acquis ou Non acquis est attribuée.

L'échec à l'évaluation sommative peut être rattrapé une seule fois et la réussite d'un nouveau stage, de 4 à 6 semaines, organisé à la fin de la formation, soit de la mi-juillet à la fin août.

L'évaluation ne peut pas être uniquement basée sur une observation ponctuelle en fin de stage. Elle doit être le reflet de compétences déployées dans plusieurs situations et à plusieurs moments et ceci durant les trois dernières semaines de stage. En effet, l'étudiante ou l'étudiant a besoin d'un temps d'adaptation et d'apprentissage.

Le contrat tripartite va déterminer le type d'activités et, dès lors, les compétences prioritairement évaluées dans le contexte particulier du stage.

6. Réalisation des technologies de soins infirmiers

Les étudiant-e-s peuvent apprendre en stage des connaissances ou attitudes non encore enseignées à l'école, moyennant la mise en place par le lieu de stage d'un encadrement au niveau pédagogique et professionnel pouvant garantir la sécurité et l'adéquation entre la complexité des soins, l'expérience et la compétence de l'étudiant-e. L'étudiant ou l'étudiante peut valider, de manière formative, des technologies de soins selon des critères décrits dans le « *Carnet de réalisation en stages de techniques et de technologies, année préparatoire 2010-2011* ».

7. Références bibliographiques

Livres

Jonnaert P. (2002) : *Compétence et socioconstructivisme, un cadre théorique*. Bruxelles, Ed de Boeck

Le Boterf Guy, (2002) : *Ingénierie et évaluation des compétences*, Paris. Ed. Organisation

Perrenoud, Ph. (1994). *La formation des enseignants entre théorie et pratique*. Paris : L'Harmattan.

Perrenoud, Ph. (1998). De l'alternance à l'articulation entre théories et pratiques dans la formation des enseignants. In Tardif, M., Lessard, C. et Gauthier, C. (dir.). *Formation des maîtres et contextes sociaux. Perspectives internationales*. Paris : PUF, pp. 153-199.

Perrenoud, Ph. (2001). Articulation théorie-pratique et formation de praticiens réflexifs en alternance. In Lhez, P., Millet, D. et Séguier, B. (dir.) *Alternance et complexité en formation. Éducation - Santé - Travail social*. Paris : Éditions Seli Arslan, pp. 10-27.

Perrenoud, Ph. (2001). *Développer la pratique réflexive dans le métier d'enseignant. Professionnalisation et raison pédagogique*. Paris : ESF.

Perrenoud, Ph. (2003). L'analyse de pratiques en questions. *Cahiers Pédagogiques*, n°416, pp. 12-15.

Saussez, F., Ewen, N. et Girard, J. (2001). Au coeur de la pratique réflexive, la conceptualisation ? In : *Recherche et Formation*, n° 36, pp. 69-87

Documents non publiés

Valeurs pédagogiques de la HEEdS Fribourg, septembre 2001, Fribourg
Évaluation des compétences en stage de la HES-SO

Dossier à l'intention des institutions partenaires de la HES S2 dans la formation pratique des étudiants, novembre 2003, Delémont

Haute école de santé Fribourg
Hochschule für Gesundheit Freiburg
Route des Cliniques 15
1700 FRIBOURG / FREIBURG
Tél.: 026 429 60 00
Fax : 026 429 60 10
Internet: www.heds-fr.ch
E-mail : heds@hefr.ch